



## SECTION SPORTIVE BASKET-BALL

Année scolaire 2022-2023



## Présentation

Notre section offre à des élèves motivé(e)s volontaires et d'un bon niveau, la possibilité de pratiquer leur sport favori tout en suivant leur scolarité dans les meilleures conditions, en liaison avec une structure fédérale (les clubs de L'ASPTT Basket et du Poinçonnet.)

L'inscription est soumise à l'accord de l'établissement, au vu des résultats au test sportif, des résultats scolaires, et à l'affectation par les autorités académiques au lycée Pierre et Marie Curie.

*Vous découvrez aujourd'hui la possibilité d'intégrer une classe sportive « basket » au lycée Pierre et Marie Curie. Le projet est porté par les 2 clubs phare du département que sont l'ASPTT Basket de Châteauroux et le Poinçonnet basket et ceci est tout à fait normal.*

*Le détachement de 4 heures pour vous permettre de vous perfectionner dans le basket est une réelle opportunité qui s'inscrit dans la continuité de la formation du joueur. L'intégration de votre sport favori au programme d'une semaine normale ne peut que faciliter la pratique et tirer chacune et chacun d'entre vous vers le haut niveau.*

*Ainsi, vous prendrez encore plus de plaisir quand vous jouerez en match et c'est bien là l'essentiel : se faire plaisir !*

*Nicolas Ricottier  
Président ASPTT Basket*

### **Faire d'une pierre 2 coups, ou plutôt 3 !**

*Avoir la possibilité de conjuguer ;*

*-Une relation étroite avec un club phare féminin*

*-L'accompagnement de la passion de nos enfants*

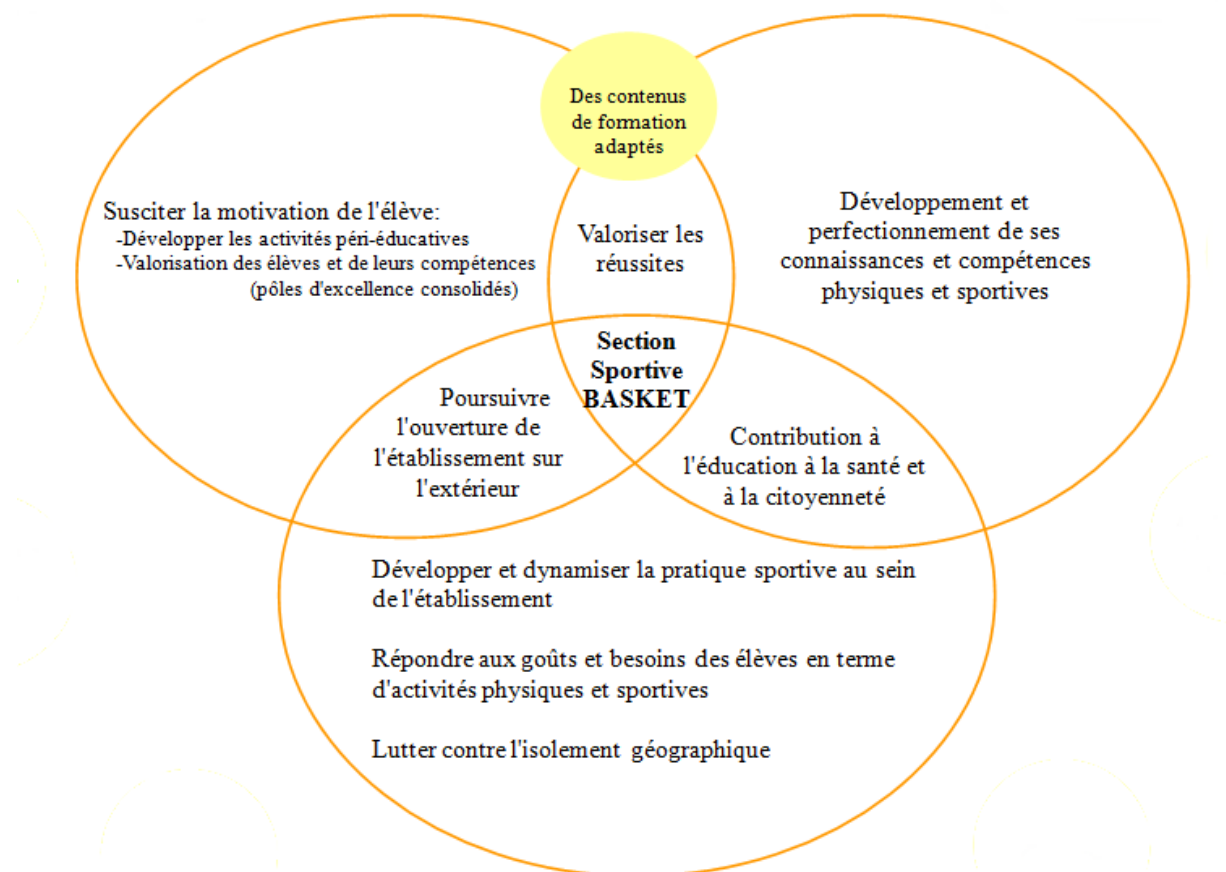
*-Et enfin d'assurer une coordination de la réussite étude/basket avec un établissement partenaire.*

*Voilà qui démontre une démarche positive et qui sublime l'atout de la proximité*

*Que cette alliance dure.*

*Pierre Bousquié  
Président du Poinçonnet*

## Objectifs



## Moyens

Les élèves inscrits à la section sportive bénéficieront :

- d'un entraînement de 1 à 2 fois 2h de basket-ball par semaine,
- d'une répartition harmonieuse des activités physiques sur la semaine,
- d'un entraîneur diplômé d'Etat,
- d'installations sportives et de matériels adaptés,
- d'un suivi individualisé sur le plan scolaire, médical et sportif,
- des rencontres sportives dans le cadre de l'A.S. et des clubs.

## Engagement des élèves et des parents

- L'élève s'engage pour l'année dans la section sportive basket-ball.
- Les entraînements de basket sont inscrits à l'emploi du temps, à ce titre ils impliquent les mêmes règles que n'importe quel autre cours, en particulier le respect du règlement intérieur du lycée.
- Toute absence devra être justifiée.
- L'élève s'engage à prendre **une licence UNSS** (20 € en 2019) et à participer aux compétitions de basket et au cross pour lesquelles le lycée est engagé.
- L'adhésion à un club affilié à la FFBB est obligatoire.

## Suivi médical

Un examen médical est indispensable à l'admission en section sportive. Il donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant la non-contre indication à la pratique du Basket-ball qui doit être fourni au secrétariat du lycée au plus tard le jour de la rentrée scolaire.

Cet examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine du sport.

Les médecins habilités pour effectuer cet examen figurent dans l'annuaire de l'ordre des médecins (accessible à l'adresse internet : <http://www.conseil-national.medecin.fr/annuaire>) en complétant la rubrique "Disciplines exercées" par "médecine du sport". Vous pouvez aussi effectuer cette visite auprès d'un Centre Médico-sportif (CMS).

Pour cette visite, veuillez vous munir de la fiche médicale.

## Conditions d'inscription

- Compléter la fiche page suivante.
- Joindre la copie des bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours,
- Produire un certificat médical **ou** une licence en cours de validité attestant l'inscription à un club FFBB (le certificat médical sera de toute façon demandé pour l'inscription définitive).
- Participer aux **tests qui auront lieu le mercredi 18 mai 2022 au gymnase du lycée Pierre et Marie Curie**. Le résultat du test, s'il est négatif sera communiqué rapidement.
- Être affecté au lycée PMC.

**Demande d'inscription aux tests  
qui auront lieu le mercredi 18 mai 2022  
au Gymnase du lycée Pierre et Marie Curie**

*Inscription à remettre avant le **vendredi 06 mai 2022**  
à son collège d'origine ou à déposer au lycée PMC pour les entrants en Première  
accompagnée de la copie des bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours  
et d'un certificat médical ou une licence en cours de validité attestant l'inscription à un club FFBB*

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Date de Naissance : ...../...../.....

Sexe : F  G

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Tel : .....

Adresse mail : .....

**Situation Scolaire :**

Etablissement 2021-22 : .....

Classe 2021-22 : .....

Statut envisagé au lycée : EXTERNE - DEMI-PENSIONNAIRE - INTERNE

Classe demandée à la rentrée 2022 – 2023 : .....

*Préciser les options et enseignements de spécialités envisagés :* .....

**Situation sportive :**

Taille : ..... Poids : .....

Club de basket-ball affilié à la **FFBB** où vous êtes inscrit(e)? :

Niveau où vous évoluez (cochez la case correspondante) :

Départemental  Régional  national

Si cela est nécessaire, vous pouvez obtenir plus **d'informations** en contactant le lycée.

**Lycée Pierre et Marie Curie - 31, rue Pierre et Marie Curie 36000 Châteauroux**

tél : 02 54 22 89 79 - Fax 02 54 07 53 42

Mel : ce.0360009p@ac-orleans-tours.fr

<http://www.lyceepmc.fr>